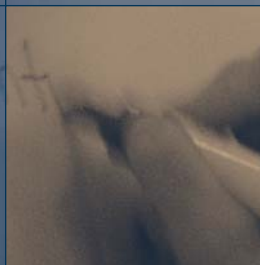


Plan Stratégique



CONFÉRENCE CANADIENNE
DES ARTS

CANADIAN CONFERENCE
OF THE ARTS





Patrimoine Canadian
canadien Heritage



CONFÉRENCE CANADIENNE
DES ARTS

CANADIAN CONFERENCE
OF THE ARTS

La Conférence canadienne des arts souligne l'appui accordé par les organismes suivants à son processus de planification stratégique :

le **ministère du Patrimoine canadien**
au moyen du Programme de consolidation des arts
et du patrimoine canadien;

le **Conseil des arts de l'Ontario**
au moyen du programme Compas;

et la **Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman.**

La Conférence canadienne des arts
804-130, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1P 5G4

Contexte



En 1944, la Fédération des artistes canadiens s'est jointe à 15 grandes institutions culturelles de l'époque pour présenter un mémoire au Comité spécial sur la reconstruction et le rétablissement. Le groupe a produit *le mémoire concernant les aspects culturels de la reconstruction du Canada*, et l'événement a été connu sous le nom de la marche sur Ottawa.

La coalition qui a produit le mémoire a été officiellement constituée en 1945 sous la désignation de Conseil canadien des arts et a ensuite pris le nom de Conférence canadienne des arts.

Depuis cette époque, la CCA a oeuvré sans relâche au nom des artistes de toutes les disciplines. Un survol de ses quelques 60 ans d'histoire révèle qu'elle a joué un rôle fondamental dans l'évolution des politiques, institutions et industries artistiques et culturelles.

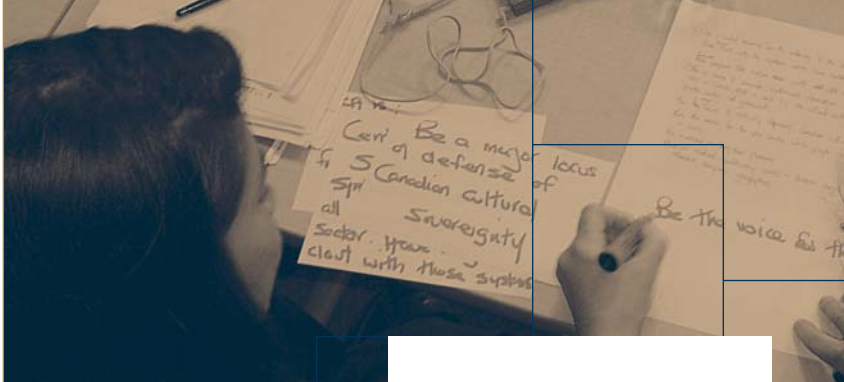
De nos jours, les membres la CCA représentent plus de 250 000 artistes et promoteurs culturels à l'échelle du pays. La CCA compte un effectif de six employés permanents à son bureau d'Ottawa, auxquels viennent occasionnellement s'ajouter des contractuels et des stagiaires. L'organisation est extrêmement occupée à suivre un programme politique complexe et en évolution rapide, touchant aux politiques tant nationales qu'internationales, et à intervenir dans les divers dossiers.

En 1983, l'organisme a été restructuré pour permettre une représentation officielle au conseil par discipline et par région. Cette structure a bien servi la CCA pendant près de 20 ans. En 2002, l'organisme a institué une nouvelle structure, appelée le modèle de la conférence, et a décidé de fonctionner avec un conseil réduit élu par l'ensemble des membres et d'utiliser les conférences annuelles pour obtenir l'apport de ces derniers.

Un processus de planification stratégique a été envisagé comme partie intégrante de la transition au nouveau modèle organisationnel. Il devait aider le nouveau conseil à énoncer sa vision de l'orientation envisagée pour la CCA, basée sur une compréhension commune des principes et de l'éthique, en plus de faire entrer en ligne de compte les changements profonds survenus dans l'environnement opérationnel et de fournir aux membres du personnel un contexte et une orientation pour les plans d'action. Au moyen de ce processus, la CCA espérait stimuler la production d'idées créatrices, renforcer l'esprit d'équipe au sein du conseil dans son nouveau rôle et promouvoir un resserrement des liens entre le personnel et le conseil, pour ainsi donner à tous les intervenants la chance de participer pleinement.

Le conseil et le secrétariat de la CCA ont élaboré ce plan stratégique au moyen d'un processus dirigé qui a duré de l'automne 2002 au printemps 2003. Il est censé guider l'organisme pendant les cinq prochaines années. Il sera régulièrement examiné et rajusté et servira de matrice permettant à la CCA d'organiser les questions soulevées au conseil.

Mission



La CCA est la tribune nationale de la communauté artistique et culturelle du Canada.

Les artistes sont le pivot de la CCA. Nous comprenons et respectons le rôle fondamental qu'ils jouent dans l'établissement et le maintien d'une société civile, créative et dynamique. Depuis 1945, nous nous employons à faire en sorte que les artistes puissent contribuer librement et pleinement à la société canadienne. Pendant plus d'un demi-siècle, nous avons été un dépôt pour l'histoire culturelle et la mémoire collective du Canada.

La CCA est un chef de file

qui intervient au nom des artistes au Canada pour défendre leurs droits, exprimer leurs besoins et célébrer leurs réalisations.

La CCA est une autorité

qui exerce des fonctions de recherche, d'analyse et de consultation sur la politique publique relative aux arts et à la culture au Canada et à l'échelle internationale.

La CCA est un catalyseur

qui suscite un débat éclairé et une action collective au sein de la communauté culturelle et artistique et dans les industries de création du Canada.



Dans la vision de la société canadienne que préconise la CCA

- les artistes sont prisés pour le rôle essentiel qu'ils jouent et la contribution fondamentale qu'ils font à une société civile, créative et dynamique
- les principes fondamentaux de la diversité et de la liberté d'expression culturelle et artistique sont respectés et préservés
- la politique publique vise à encourager et à appuyer les artistes tout au long du cycle créatif qui englobe la création, la production, la distribution et la préservation



Les tendances et enjeux clés qui influenceront sur la CCA durant cette période de planification sont les suivants :

- **La transformation croissante des arts et de la culture en denrées** : elle s'accompagne d'une baisse de la tolérance pour la dissension et d'attaques plus fréquentes contre la liberté d'expression. Ces deux tendances vont à l'encontre des valeurs auxquelles la CCA tient le plus : la diversité et la liberté d'expression artistique et culturelle.
- **Les technologies actuelles et nouvelles, et la nécessité d'y avoir accès** : elles créeront une difficulté pour la CCA à deux égards. Premièrement, la technologie démodée nuit aux opérations internes. Deuxièmement, l'élaboration d'une technologie nouvelle comme moyen de créer et de diffuser l'art soulève des questions complexes d'accès et de propriété. La CCA doit pouvoir se pencher sur la protection des pratiques artistiques tant nouvelles qu'établies.
- **L'engagement des intervenants** : il faut élargir et approfondir les liens importants avec le milieu des arts, les gouvernements et les autres secteurs de la société. On voit émerger des réseaux nouveaux et des alliances éventuelles, tandis qu'évoluent les alliances et réseaux existants.
- **Les ressources humaines** (en partenariat avec le Conseil des ressources humaines du secteur culturel) : il existe un manque de perfectionnement des cadres et de planification de la relève dans le secteur; il faut perfectionner et appuyer les cadres qui excellent dans le secteur, en plus d'attirer et de conserver des travailleurs culturels spécialisés.

- **La diminution de l'enseignement des arts dans les écoles** : elle aura des conséquences à long terme sur le secteur, ainsi que sur le développement des artistes, auditoires et adeptes des arts de demain.
- **L'incertitude au sujet du gouvernement fédéral existe à plusieurs égards** : changements au niveau de la direction; maintien éventuel du financement et des politiques; tendance à la bureaucratisation des relations avec les organismes financés.
- **La nécessité de poursuivre les efforts en vue d'améliorer le cadre réglementaire qui touchent les artistes** : par exemple, la fiscalité et la situation sur le marché du travail.
- À l'issue de la récente restructuration, **l'évolution continue de la CCA et de son rôle** : elle est moins un fournisseur de services selon le modèle organisationnel traditionnel de service aux arts et plus un processus ou mécanisme propice à des discussions et interventions éclairées, ce qui signifie un virage vers un organisme de leadership dans les arts.



Les priorités pour la période de planification

Renforcer les liens avec les principaux interlocuteurs :

- la communauté artistique et culturelle
- les gouvernements et leurs organismes
- le grand public

Renforcer la capacité interne à exécuter les fonctions de base :

- recherche
- analyse des politiques
- communications
- représentation politique
- gestion des RH

Concentrer les énergies de représentation sur les buts suivants :

- défendre la diversité et la liberté dans l'expression culturelle et artistique
- contrer l'érosion du cadre de la politique culturelle du Canada causée par l'économie mondiale et la transformation de la culture en denrée
- améliorer le cadre réglementaire pour les artistes individuels
- promouvoir la participation des jeunes aux arts

Passer à un modèle de leadership dans les arts, et examiner les répercussions sur :

- les adhérents
- les programmes
- la représentation
- la production de revenus

- **Renforcer les liens entre les arts et la collectivité générale.** Sensibiliser la population en général à la valeur de la participation aux arts et à l'enseignement des arts; promouvoir des partenariats entre les groupes d'art et les communautés d'intérêt générales.

Indicateurs : nombre d'adhérents recrutés et conservés; nombre et nature des projets et contacts avec d'autres organisations et communautés; accroissement de la portée et de l'inclusion des projets axés sur les arts et l'éducation; quantité de documents de la CCA diffusés par l'entremise des adhérents; conférences nationales.

- **Renforcer la capacité interne à exécuter les fonctions de base.**

Indicateurs : élaboration et application efficace d'un plan de communications; évaluation régulière de la perception qu'ont les adhérents des documents de communications; existence d'une base de données fonctionnelle; profondeur accrue des analyses des politiques; excellence des pratiques en matière de RH; couverture accrue par tous les médias des questions de politique.

- **Influencer l'élaboration et l'évolution des politiques.** Produire des analyses et recherches logiques en matière de politique; inciter les adhérents et intervenants à rechercher le changement et l'amélioration; recueillir un consensus et organiser des campagnes sur le thème des questions et priorités en matière de politique.

Indicateurs : qualité et nombre de mémoires, rapports et analyses; preuves de consultations et présentations constantes; assistance et commentaires aux conférences stratégiques de la CCA; qualité et quantité des communications régulières – bulletins et Blizzart.

- **Conter les répercussions négatives du marché mondial de la culture sur les politiques culturelles canadiennes; assurer un leadership dans la promotion à l'échelle mondiale de la diversité culturelle.**

Indicateurs : qualité et quantité des mémoires, recherches, rapports et analyses dans les domaines de la diversité et de la souveraineté culturelle; fonctionnement efficace et accroissement de la capacité du secrétariat du Réseau international pour la diversité culturelle; recrutement et maintien de membres pour le RIDC; nature des commentaires faits à la conférence annuelle du RIDC; obtention d'un appui pour la convention sur la diversité culturelle par le processus de l'UNESCO; qualité et quantité des bulletins du RIDC.

Participants



Les personnes suivantes ont participé au processus de planification stratégique de la Conférence canadienne des arts :

Conseil	Danielle April Lori Baxter Marie Cadieux Patrick Close Carol Geddes Peter Gardner Pierre Filion William Lau Judith Marcuse Denise Roy Trudy Schroeder Ana Serrano Karl Siegler Andrew Terris Theresie Tungilik
Secrétariat	Philippa Borgal Marthe Bujold Julie Cayouette Mireille Charron Megan Davis Williams Kevin Desjardins Jessica Pancoe
Autres	Annalee Adair Janis Barlow Jocelyn Harvey Catherine Smalley